



Session du 29 juin 2020

Intervention de Marie-Hélène Chouteau et Bruno Cheptou

Gestion des ressources
Prime aux agents départementaux – Covid 19

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Il y aura un avant et un après cette période de confinement. Nous devons réfléchir au futur.

Lors de la Commission Permanente du 22 juin, nous approuvions la régularisation de la mise à disposition d'agents de la collectivité.

Nous félicitons tout d'abord les 53 agents qui ont répondu volontaires pour agir au nom de l'intérêt général, au-delà de leurs missions de recrutement et au-delà des compétences de la collectivité de rattachement. Cela donne du sens au service public et à l'investissement dans la fonction publique.

Nous n'avons aucun doute sur le fait que de nombreux autres agents ont réalisé un travail dépassant le cadre de leurs missions ou ayant nécessité de nombreuses heures supplémentaires. Tous n'ont pas été exposés au risque viral mais leur engagement mérite d'être valorisé. Nous soutenons donc le versement de cette prime.

Cependant, nous souhaitons savoir combien d'agents sont concernés en tout, et quelle somme cela représente.

Merci